

**Document
d'accompagnement
du référentiel
de formation**



Inspection de l'Enseignement Agricole

Diplôme :

Baccalauréat technologique « Sciences et technologies de l'agronomie et du vivant » (STAV)

Module :

S4 : Territoires et technologie
Domaine technologique : Aménagements

Objectif général du module :

Analyser le processus d'un projet d'aménagement au sein d'un territoire.

Recommandations communes aux modules S3 « technologies » et S4 « territoires et technologie », domaine technologique : aménagement.

Pour la bonne compréhension du texte qui va suivre il est préférable de lire en premier le glossaire situé en fin du document.

Les modules S3 et S4 s'appuient sur l'observation de différents cas concrets dont l'étude et l'analyse problématisée permettent de faire découvrir les réalités du domaine de l'aménagement et contribuent à l'élaboration de méthodes d'analyse des choix réalisés par les acteurs. Quand cela est possible, il est intéressant que les apprenants s'impliquent dans la réalisation d'opérations ou le suivi de processus d'aménagement. Les apports notionnels et méthodologiques sont réalisés en fonction des besoins suscités par les études de cas.

Le choix des cas étudiés est réalisé selon les opportunités locales et les nécessités didactiques. Les stages collectifs (« Territoire, développement, ressources et produits », « Etude d'une activité dans un territoire) et le stage individuel sont à valoriser dans ce cadre. Les exemples sont pris dans les différents secteurs de l'aménagement avec la volonté de faire découvrir des problématiques qui illustrent les spécificités de chaque secteur tout en dégagant des méthodologies communes au domaine de l'aménagement. Le choix des cas et de leur angle d'analyse donne du sens et de la cohérence à l'enseignement. Les études de cas contextualisées et problématisées permettront la construction de méthodes et de raisonnements transposables. L'étude de différents cas amène la nécessité d'élaborer des typologies de problématiques qui serviront à éclairer et simplifier la diversité des cas étudiés. Il existe une progressivité et une continuité entre les modules « technologie » et « territoires et technologie » pour le domaine technologique aménagement.

En classe de première l'approche est centrée sur la découverte d'opérations concrètes ; en classe de terminale l'approche est réalisée à l'échelle du processus et du projet. Dans les deux cas l'attention porte sur l'étude des logiques et des déterminants qui sous-tendent les choix d'aménagement. Ces deux modules peuvent contribuer à la préparation du grand oral, d'une part en donnant aux apprenants l'occasion de trouver un sujet de projet relatif au domaine de l'aménagement, d'autre part en leur apportant des méthodologies de projet et en développant leur esprit critique. Ces modules offrent la possibilité d'une grande liberté pédagogique à partir du moment où les finalités et les modalités d'évaluation sont bien intégrées. Par leur aspect concret et centré sur des réalités de terrain, ils contribuent à l'implication des apprenants dans cet enseignement d'aménagement qu'ils ont choisi. Les élèves qui suivent la formation du baccalauréat technologique observent, étudient, analysent et s'impliquent dans des opérations ou des projets mais n'ont pas à concevoir des réponses techniques ou des projets.

Recommandations spécifiques au module S4 « territoires et technologie », en classe de terminale, domaine technologique : aménagement.

Le module « territoires et technologie » vise à faire acquérir aux élèves la capacité à :

- Identifier les éléments du contexte qui expliquent la mise en place du projet et interagissent sur son déroulement,
- Repérer les logiques et les déterminants des décisions qui orientent un projet d'aménagement

Dans ce module l'échelle est le projet d'aménagement. L'étude porte sur les choix et décisions prises aux différentes étapes du processus d'aménagement (des études préalables jusqu'à l'évaluation) qui se succèdent dans le temps et mobilisent différents acteurs. Il s'agit pour les élèves d'acquérir une culture du domaine de l'aménagement et la capacité à prendre du recul sur les décisions prises à chaque étape d'un processus d'aménagement. Les objectifs 2 et 3 du module sont mobilisés conjointement pour l'étude de projets d'aménagement dans différents secteurs et différents contextes. Le module « territoires et technologie » s'appuie sur l'analyse de projets d'aménagement relatifs aux différents secteurs du domaine (forêt, nature, eau, paysage). À travers l'étude d'exemples concrets, il s'agit de repérer comment les processus de mise en œuvre d'un projet d'aménagement s'adaptent au contexte, aux enjeux, aux problématiques particulières et d'analyser la manière dont sont prises les décisions nécessaires à la conduite d'un projet. Le nombre de projets d'aménagement étudiés est un compromis entre l'intérêt résultant de la diversité des problématiques étudiées dans différents secteurs de l'aménagement et la nécessité d'approfondir suffisamment l'étude d'un cas afin de pouvoir en tirer des enseignements méthodologiques.

Les opportunités locales, les partenariats avec les acteurs, les projets de coopération internationale et les stages individuels et collectifs des apprenants sont des supports à privilégier.

Pour satisfaire aux objectifs de ce module de formation et favoriser la réussite des apprenants à cette épreuve, il est indispensable que ceux-ci aient acquis des méthodes d'analyse au cours de l'étude de différents projets d'aménagement.

Il est essentiel que les projets supports étudiés au cours de la formation permettent de découvrir la diversité des métiers de l'aménagement, afin que les élèves puissent s'ouvrir à une diversité de problématiques de l'aménagement au sein de territoires différents et ce faisant renforcer leur culture des métiers de l'aménagement. Il n'est pas souhaitable de vouloir leur transmettre un ensemble de connaissances techniques précises relatives à chaque secteur.

Objectif 1 : Situer la place et la régulation des activités dans le territoire

La notion d'activités se rapporte à celles correspondant aux différents domaines couverts par le baccalauréat technologique STAV.

Cet objectif est traité par l'enseignant de SESG-GE en année de terminale en lien avec les enseignants du domaine technologique. Il est évalué dans la première partie de l'épreuve terminale écrite.

Objectif 1.1- Situer la place des activités dans le territoire

Notions, objets d'étude : diversité des activités, insertion locale des activités, relations entre les acteurs, logiques des acteurs, développement local, fonctionnement des organisations, filière alimentaire, système alimentaire territorial, circuits courts

Recommandations :

L'objectif visé est de repérer, à partir de l'exemple du domaine technologique, les dynamiques de développement local en les situant dans un ensemble plus large (régional, national voire international).

Parmi les acteurs, une étude plus approfondie du fonctionnement des organisations (entreprises, associations, service public, en fonction du domaine) représentatives du domaine sera réalisée. L'exploitation agricole, par exemple, pour la production ; l'entreprise paysagère et/ou le service public dédié pour l'aménagement ; etc.).

Une approche pluridisciplinaire pourra être initiée sur ce thème par le professeur de SESG.

La place de la filière alimentaire dans le territoire sera étudiée en termes de filière alimentaire territorialisée et/ou de système alimentaire territorial.

<http://www.cerdd.org/Parcours-thematiques/Alimentation-durable/Systeme-alimentaire-territorial-durable>

Objectif 1.2- Identifier les activités, les acteurs des territoires et leurs relations

Notions, objets d'étude : la question de la ruralité, les inégalités territoriales, multifonctionnalité et diversité du rural, conflits d'usage, aménités et fonctions des espaces ruraux, attractivité des territoires, flux et caractéristiques de la population, place de l'agriculture, artificialisation des sols, rôle des nouvelles technologies, enclavement, désenclavement, mobilité, place des services publics, prise en compte de l'environnement, place des initiatives locales

Recommandations :

La finalité de ce sous-objectif est de caractériser les enjeux et les problématiques socio-économiques spécifiques aux territoires ruraux, il ne s'agit pas d'une simple approche descriptive.

Il est souhaitable de s'appuyer sur un territoire donné afin d'identifier les problématiques qui lui sont propres et de les interroger au regard des autres territoires pour faire émerger les similitudes et les spécificités.

La place de l'agriculture fera l'objet d'une étude particulière afin d'identifier ses différents rôles dans les territoires (économique, social, occupation et entretien de l'espace, etc.) ainsi que les attentes des autres acteurs des territoires à son égard notamment sur les produits et les pratiques agricoles. On identifiera les réponses de l'agriculture aux attentes sociétales (pratiques plus respectueuses de l'environnement et de l'animal, insertion locale par le biais de circuits de distribution directs ou courts, etc.).

La question de l'entretien et de la préservation de l'environnement comme cadre de vie et source de biodiversité fera aussi l'objet d'une étude particulière : les différentes attentes, les différents acteurs, les conflits d'usage, les pratiques mises en œuvre, etc.

La fonction d'usage récréatif des territoires sera aussi approfondie en identifiant sa nature et les différentes pratiques qui y sont liées ainsi que les conflits d'usage générés entre les pratiques et avec les activités issues des autres fonctions.

Les campagnes sont de retour, Alternatives Economiques, Les Dossiers n°16, décembre 2018

Ressources du réseau rural français (RRF) : <https://www.reseaurural.fr/>

<http://www.agrobiosciences.org/>

Sur l'agriculture biologique :

<http://www.fnab.org/> ; <https://www.cetab.org/> ; <http://www.abiodoc.com/>

Objectif 1.3- Prendre en compte l'intervention des pouvoirs publics

Notions, objets d'étude : la politique agricole et alimentaire, la politique d'aménagement du territoire, la politique de l'environnement, la politique sociale

Recommandations :

Cet objectif vise à identifier les mesures de politique publique (les outils de régulation mis en œuvre par les pouvoirs publics) prises spécifiquement vers les territoires ruraux ou les activités de ces territoires (par exemple l'indemnité compensatoire de handicap naturel, ICHN, destinée à l'agriculture des zones défavorisées dans le cadre de la politique agricole) et celles non spécifiques mais ayant un rôle important pour les territoires ruraux (par exemple l'élaboration d'un plan local d'urbanisme dans le cadre de la politique d'aménagement du territoire). Dans la mesure du possible, le lien sera fait avec des aspects abordés dans le 1.2.

Si les différents niveaux de l'intervention seront identifiés (européen, national, local), ils ne feront pas l'objet d'une étude particulière.

On mettra en évidence, par des exemples précis, le rôle spécifique et croissant des collectivités territoriales.

Le traitement de chaque type de politique sera adapté aux domaines technologiques.

<https://www.vie-publique.fr/>

<https://www.vie-publique.fr/decouverte-institutions/>

<https://www.vie-publique.fr/actualite/panorama/>

La politique agricole et alimentaire

On montrera que la politique agricole est une politique ancienne qui, à travers son impact sur l'agriculture, a contribué à l'évolution des territoires ruraux. On verra aussi qu'elle est constitutive de la construction européenne et que la politique agricole commune (PAC) occupe encore une place importante dans le budget européen, qu'elle a changé pour s'adapter à l'évolution des marchés et à la contrainte internationale, qu'elle a pris en compte dans ses évolutions récentes des dimensions nouvelles comme l'impact sur l'environnement, le bien être animal et la qualité des produits.

En partant de la répartition des mesures de la PAC en deux piliers, on identifiera les deux grands objectifs de la politique agricole : le soutien aux marchés et aux revenus agricoles, d'une part et le développement rural, d'autre part. On mettra en avant, pour le premier pilier, le lien des aides avec le respect de critères environnementaux et de bien-être animal (la conditionnalité).

Le rôle des principales aides du second pilier sera précisé : ICHN, mesures agro-environnementales et climatiques (MAEC) et aides pour l'agriculture biologique, aide à l'installation de jeunes agriculteurs notamment.

On étudiera le rôle et le contenu du programme régional de développement rural de la région d'insertion du territoire.

On montrera que la question de l'alimentation occupe une place de plus en plus importante dans les politiques publiques, ainsi la loi du 30 octobre 2018 vise les « *relations commerciales dans le secteur agricole et alimentaire* » mais aussi « *une alimentation saine, durable et accessible à tous* ». On pourra aussi faire référence à la loi « *relative à la lutte contre le gaspillage alimentaire* » du 11 février 2016.

<https://chambres-agriculture.fr/>

<https://www.supagro.fr/capeye/>

<https://agriculture.gouv.fr>

Les circuits courts alimentaires à l'heure du numérique : quels enjeux ? :

<https://www6.inra.fr/ciag/content/download/6443/47710/file/Vol67-5-Chiffolleau%20et%20al.pdf>

Et si on mangeait local ? Patrick Philipo, Yuna Chiffolleau, Frédéric Wallet, Editions Quae 2017

La construction sociale de la démocratie alimentaire : quels enjeux pour la recherche ? : http://www.participation-et-democratie.fr/sites/default/files/2017_2d_chiffolleau_paturel.pdf
<http://www.agrobiosciences.org/alimentation-117/article/transition-alimentaire-quelles-repercussions-pour-les-filières-agricoles-et-agroalimentaires#.XIJLoShKjyQ>
<https://www.inao.gouv.fr/>
<https://www.sfer.asso.fr/>

La politique de l'environnement

On précisera les grands objectifs de la politique de l'environnement (lutte contre la pollution, préservation des ressources naturelles, sauvegarde des espaces naturels menacés, protection de la faune et de la flore, maintien de la biodiversité) en montrant que son développement dans le courant de la deuxième partie du 20^{ème} siècle est liée aux impacts négatifs (externalités négatives) de la croissance économique et à l'émergence d'une opinion publique de plus en plus sensible aux questions environnementales. Cette évolution trouve sa traduction dans la Charte de l'environnement de 2004 qui fait partie, depuis 2005, du bloc de constitutionnalité.

Les principes du droit ou de la politique de l'environnement seront identifiés : les principes de participation, pollueur-payeur, de prévention, de précaution.

Le lien avec le territoire en faisant notamment référence à des exemples précis est souhaitable.

Seront vus pour préciser leurs finalités, sans chercher l'exhaustivité et entrer dans le détail des mesures :

- les espaces protégés (parcs nationaux, arrêtés de protection de biotope, réserves naturelles, etc.) ;
- la trame verte et bleue ;
- l'inventaire des zones naturelles d'intérêt écologique faunistique et floristique (ZNIEFF) ;
- le réseau Natura 2000.

Les parcs naturels régionaux pourront faire l'objet d'une étude particulière dans la mesure où ils ont une visée plus large que la seule protection de l'environnement : « les parcs naturels régionaux concourent à la politique de protection de l'environnement, d'aménagement du territoire, de développement économique et social et d'éducation et de formation du public » article L. 333-1 du Code de l'environnement.

Autres points d'étude possibles : l'accès à la nature et les itinéraires de randonnées ; la chasse ; les installations classées ; la prévention des risques naturels ; la protection du cadre de vie.

<http://www.conservation-nature.fr/index.php>

<https://inpn.mnhn.fr/programme/espaces-protéges/protections-reglementaires>

Code de l'environnement en ligne : <http://codes.droit.org/CodV3/environnement.pdf>

<https://www.actu-environnement.com/>

La politique d'aménagement du territoire

On abordera les mesures visant spécifiquement les territoires ruraux : contrat de ruralité, zone de revitalisation rurale, réseau rural français, programmes LEADER (Liaison Entre Actions de Développement de l'Economie Rurale).

Les rôles du schéma de cohérence territoriale (SCOT), du plan local d'urbanisme (PLU) seront étudiés à partir d'exemples concrets et locaux.

La question de la propriété foncière sera abordée au regard de la politique de l'aménagement (acquisition foncière, réserve foncière, expropriation pour cause d'utilité publique).

La place particulière des sociétés d'aménagement foncier et d'établissement rural (SAFER) sera vue en lien avec la politique agricole.

<http://www.cohesion-territoires.gouv.fr/planification-territoriale>

<https://www.collectivites-locales.gouv.fr/documents-durbanisme-et-regles-generales-durbanisme>

<https://www.ademe.fr/> & <https://www.mtaterre.fr/>

<https://www.fne.asso.fr/>

<https://www.unenvironnement.org/fr>

Les mesures de la politique sociale déconcentrée

A partir d'exemples concrets et en s'appuyant sur les ressources locales, on identifiera les compétences particulières, en matière d'action sociale et de solidarité des territoires, des collectivités territoriales, par exemple la gestion du revenu de solidarité active (RSA) pour le département, l'aide au maintien des professionnels de santé pour les régions.

Objectif 2 : Identifier dans un territoire les interactions entre processus et contexte

Il s'agit, à travers l'étude de différents projets d'aménagement d'amener les élèves à identifier :

- Les enjeux qui motivent l'émergence du projet
- Les éléments déterminants du contexte qui agissent sur le projet d'aménagement.

Chaque projet s'inscrit dans un contexte particulier, lequel se situe dans un territoire.

Dans une démarche d'aménagement, il est essentiel de comprendre les raisons qui motivent la mise en œuvre d'un projet. Ce projet correspond à des enjeux pour les différents acteurs qui y sont associés. Il existe des interactions importantes entre le processus d'aménagement et les éléments du contexte. Certains éléments du contexte expliquent l'origine de la problématique et donc du projet ; ils conditionnent les différentes étapes du processus de mise en œuvre du projet. Identifier les éléments déterminants du contexte dans lequel s'inscrit le projet d'aménagement est un élément clé de l'analyse du processus d'aménagement.

Objectif 3 : Mettre en évidence les logiques et les déterminants de choix socio-techniques

Les décisions prises à différentes étapes d'un processus d'aménagement ou en réponse à des aléas orientent les choix stratégiques, humains, financiers, techniques, sociaux, économiques, environnementaux, culturels, patrimoniaux, réglementaires, de sécurité... du projet. Le processus d'aménagement s'adapte à la nature du projet, aux enjeux particuliers et au contexte.

Si un projet d'aménagement passe par des étapes communes, chaque projet orienté par les acteurs qui le portent reste singulier. Il s'agit d'amener les élèves à repérer les logiques des acteurs et les déterminants des décisions qui orientent un projet d'aménagement. L'étude de différents types de projets au sein des secteurs de l'aménagement permet de faire acquérir les bases méthodologiques d'analyse des décisions prises à différentes étapes d'un processus d'aménagement.

Au cours d'un projet d'aménagement des décisions sont prises par différents acteurs. Dans un premier temps il est important de bien repérer ces choix et d'identifier les acteurs qui ont participé ou influencé ces prises de décisions.

Tous les choix n'ont pas la même importance et ne sont pas pris de la même manière. Les choix politiques et stratégiques orientent largement le projet. Certains choix sont réfléchis d'autres sont pris facilement ou sans même y réfléchir. Certaines décisions doivent être prises pour faire face à des aléas. Certains choix sont évidents d'autres beaucoup plus complexes à appréhender et entraînent un questionnement. Certains choix, même d'apparence anodine, ont des conséquences importantes. Des choix sont réversibles, d'autres moins facilement. Les choix peuvent être de nombreux ordres : techniques, économiques, sociaux, environnementaux, patrimoniaux, culturels... et sont interdépendants. La façon de prendre les décisions peut être elle-même très différentes. Certaines sont prises après concertation et négociation, d'autres sont le fait d'un seul acteur. Les déterminants des choix socio-techniques sont les éléments orientant les choix et dont les décideurs se saisissent et avec lesquels ils composent. Ils ne sont pas en eux-mêmes positifs ou négatifs, mais à analyser au regard du projet d'aménagement et de son contexte. Certains déterminants sont liés au contexte dans lequel se situe le projet d'autres sont internes au processus ou à la structure qui porte le projet. Ces deux types de déterminants peuvent être en interaction.

Exemples de projets pouvant servir de support de formation

STRATEGIE DE PREVENTION DES RISQUES INONDATION DU GREMILLON DANS L'AGGLOMERATION DE NANCY	
Contexte et enjeux	
Eléments clés du contexte	<ul style="list-style-type: none"> - Situation de la ville en fond de cuvette - 120 mm de pluie en 3h sur un sol gorgé d'eau et largement imperméabilisé par l'urbanisation. - Manque d'entretien du Grémillon - La rivière requalifiée et en partie couverte il y a 30 ans et a presque disparue de la mémoire des habitants.
Statut et rôles des acteurs clés	<ul style="list-style-type: none"> - La communauté d'agglomération, commanditaire de l'étude sur les mesures à prendre pour éviter les futurs risques d'inondation. - Le syndicat de rivière en charge des travaux - Le conseil départemental qui souhaite créer une vitrine laboratoire sur la prévention des risques d'inondation, en innovant en terme de génie écologique
Exemple interactions entre le contexte et les enjeux	Le quartier encore partiellement industriel qui vient d'être inondé est situé à proximité d'une zone qui vient d'être réhabilitée pour accueillir l'école d'architecture de la ville et un écoquartier résidentiel. L'agglomération appuyée par le conseil départemental souhaite réaliser une opération exemplaire de renaturation du cours d'eau en accord avec la politique « verte de la ville ». L'enjeu est de sortir de l'image post industrielle de la ville.
Etapes du projet et logique des décisions prises	
Grandes étapes du projet	<ul style="list-style-type: none"> - Relevé cartographique du bassin versant et mesure de débits. - Enquête sociologique auprès des riverains - Sensibilisation, information des riverains sur les travaux qui vont être réalisés - Re-méandrage de la rivière. - ...
Analyse des principales décisions prises au cours du processus	<ul style="list-style-type: none"> - Comment s'est prise la décision de renaturer la rivière plutôt que de renforcer les digues ? - Pourquoi a-t-il été nécessaire de prévoir une stabilisation des berges par enrochement pour la zone de confluence avec la Meurthe ? - Pourquoi l'opération de sensibilisation a-t-elle été confiée aux élèves et étudiants du lycée agricole ?
<p>Objectifs pédagogique spécifiques de l'étude de ce projet d'aménagement : Sensibilisation aux nouveaux métiers de la transition écologique avec l'exemple de la gestion des risques climatiques ; cas de la gestion des hydrosystèmes fluviaux en milieu urbain. Exemple intéressant par la multiplicité des acteurs concernés et la nécessité d'avoir une gestion intégrée et concertée. Acquisition d'une démarche clé : la cartographie thématique du territoire ; sensibilisation des citoyens et des élus locaux.</p>	

Liens avec le module S3 « Technologie » : emboîtement des échelles.

Les opérations nécessaires à la mise en œuvre de ce projet peuvent constituer des supports de mise en activité et/ou d'étude dans le cadre du module S3 « technologie ». Ainsi les élèves peuvent à l'occasion de l'enquête sociologique et de la sensibilisation des riverains être amenés à réfléchir aux choix à réaliser afin de mener ces opérations. Cette réflexion peut être réalisée avec un enseignant d'éducation socioculturelle.

**PROGRAMME DE RESTAURATION DES LANDES SECHES DU PARC NATUREL REGIONAL
DU PLATEAU DE MILLEVACHES**

Contexte et enjeux	
Eléments clés du contexte	Landes sèches caractéristiques du territoire et élément clé du paysage jusqu'au milieu du XXème car entretenues par des activités pastorales traditionnelles (élevage ovin). Habitats intéressants pour de nombreuses espèces végétales et animales (oiseaux comme l'engoulevent d'Europe, le busard St Martin qui y niche, le circaète Jean Le Blanc qui y trouve les reptiles dont il se nourrit...). Ces milieux sont devenus rares car menacés par la déprise agricole et une inversion paysagère au profit de la sylviculture avec des plantations de résineux (douglas en majorité).
Statut et rôles des acteurs clés	PNR, opérateur et animateur de sites Natura 2000 : Zone de Protection Spéciale classée au titre de la protection des oiseaux et Zone Spéciale de Conservation classée au titre de la protection des habitats et espèces autres que les oiseaux, au regard de la Directive Habitat Faune Flore.
Exemple interactions entre le contexte et les enjeux	Région dont les 3 principales sources de revenu sont l'agriculture, la sylviculture et le tourisme. Ce dernier est axé sur des activités de pleine nature. Le territoire et ses paysages se doivent de conserver une certaine attractivité qui passe par la conservation d'une mosaïque de milieux dans laquelle les landes sont essentielles. Le caractère « nature préservé et biodiversité conservée » véhicule également une image de marque attrayante. Certains habitants (anciens ou pas) sont restés attachés à ces paysages de landes, typiques et culturels. Enfin, ces landes sont souvent considérées comme étant pauvres et présentant peu d'intérêt sur le plan agronomique. Or, elles peuvent constituer, si elles sont bien intégrées au système de pâturage, des ressources intéressantes permettant d'assurer l'autonomie fourragère des exploitations.
Etapas du projet et logique des décisions prises	
Grandes étapes du projet	Identification des landes résiduelles sur le territoire. Contact avec les propriétaires. Contractualisation de MAEc, restauration sur sites Natura 2000. Restauration des landes en cours de fermeture par réouverture (support de chantiers écoles pour les apprenants du lycée) Formation des agriculteurs à l'intérêt des milieux semi-naturels pour le pâturage. Communication et valorisation via des médias (films, articles...)
Analyse des principales décisions prises au cours du processus	Pourquoi travailler sur la restauration / réhabilitation des landes sèches ? Comment les propriétaires ont-ils été identifiés ? Comment ont-ils réagi à la proposition de restauration/réhabilitation ? Quels intérêts avaient-ils à accepter ? Comment se font les interventions sur les landes ? Comment valoriser ce projet auprès des propriétaires, des agriculteurs et du grand public ? ...
Objectifs pédagogique spécifique de l'étude de ce projet d'aménagement :	
<ul style="list-style-type: none"> - Comprendre les éléments de contexte favorisant la mise en place du programme - Identifier des enjeux sociaux (attachement culturel), écologiques (patrimoine naturel rare et menacé, d'intérêt communautaire) et économiques (intérêts agronomiques pour les agriculteurs) du projet - Connaître et comprendre les modalités de gestion des espaces naturels (génie écologique, restauration d'un habitat grâce à des travaux, entretien grâce au pâturage) - Identifier des modes de gestion en agro écologie (utilisation et valorisation des milieux semi-naturels : stratégie gagnant/gagnant : la biodiversité est conservée / l'agriculteur gagne en autonomie alimentaire - 	

Liens avec le module S3 « Technologie » : emboîtement des échelles.

Les opérations nécessaires à la mise en œuvre de ce projet peuvent constituer des supports de mise en activité et/ou d'étude dans le cadre du module S3 « technologie ». A l'échelle d'une lande : réalisation d'un diagnostic écologique, détermination des enjeux et des objectifs de gestion, détermination des actions à mener (exemple : bucheronnage, débroussaillage, élagage, mise en pâture...), évaluation et suivi des actions menées. L'analyse de la logique et des déterminants des choix à réaliser pour chaque opération (par exemple pour la mise en pâture) constitue un objet d'étude approprié au module S3.

REHABILITATION DU PARKING DU LYCEE JACQUES BUJALT

Contexte et enjeux	
Eléments clés du contexte	Parking principal du lycée en très mauvais état (trous qui se forment de manière récurrente, sécurité pour les piétons obsolète). Parking situé devant l'entrée principale du lycée, ce qui donne une très mauvaise image aux visiteurs.
Statut et rôles des acteurs clés	Conseil régional maître d'ouvrage du projet. Maître d'œuvre : cabinet d'étude et de conseil Conception et création : architecte paysagiste, paysagiste, entreprise de travaux publics (sélectionnés par appel d'offre) Entretien et création d'aménagements annexes : équipe technique, enseignants avec les apprenants du lycée Jacques Bujault Equipe pédagogique et apprenants dans l'intégration des décisions d'aménagement à prendre.
Exemple interactions entre le contexte et les enjeux	Conciliation entre le besoin de circulation et de sécurité lié aux nombreux mouvements de véhicules sur le parking et l'intégration paysagère de l'aménagement notamment avec la présence d'un maillage bocager très important et d'une parcelle d'agroforesterie à proximité. Prise en compte dans les aménagements du potentiel pédagogique
Etapes du projet et logique des décisions prises	
Grandes étapes du projet	Etat des lieux du site notamment d'un point de vue paysager (présence des haies importantes) ; Etude notamment de l'écoulement des eaux. Conception d'un circuit de circulation privilégiant la sécurité des voitures et des piétons avec une prise en compte dans le projet de la « naturalité » du site. Prise en compte du plan de gestion des espaces paysagés du lycée. Appel d'offre Sélection des entreprises Travaux d'aménagement Travaux d'entretien et de réalisation par les apprenants et les équipes techniques
Analyse des principales décisions prises au cours du processus	Comment et pourquoi intégrer de la naturalité dans un parking ? Comment se déroule le choix des professionnels qui se sont positionnés sur l'appel d'offre (identification des critères et notamment les plus dominants)? Pourquoi solliciter les différents usagers dans la prise de décision ? Est-ce facile ? Comment s'y prend-on ? Est-ce que tous les usagers ont le même poids ? Comment intervient-on sur les aménagements paysagers ? (Choix des essences, plantation, paillage, élagage...) et avec quels moyens à disposition (financiers, humains, techniques)
Objectifs pédagogique spécifique de l'étude de ce projet d'aménagement : <ul style="list-style-type: none"> - Comprendre les éléments de contexte favorisant ou freinant la mise en place du projet - Identifier des enjeux - Appropriation de la démarche de projet - Réalisation de cahiers techniques d'aménagement et d'entretien par les apprenants (permet de finaliser les choix faits) - 	

Liens avec le module S3 « Technologie » : emboitement des échelles.

Les opérations nécessaires à la mise en œuvre de ce projet peuvent constituer des supports de mise en activité et/ou d'étude dans le cadre du module S3 « technologie ». Les opérations auxquelles pourraient être associés les élèves sont variées ; à titre d'exemple : état des lieux du site à réaménager, étude de la circulation des eaux, opération de plantation, suivi de la biodiversité dans le nouvel aménagement... autant d'opérations qui impliquent une réflexion sur la logique et les déterminants des choix techniques à réaliser.

GESTION DU BOCAGE GATINAIS DANS LA RESERVE NATURELLE REGIONALE DU BOCAGE DES ANTONINS

Contexte et enjeux	
Eléments clés du contexte	Zone bocagère préservée caractéristique du territoire et élément clé du paysage. Cette préservation particulière est liée au fait que cette zone appartenait à une abbaye puis à la famille de René Verriet de Litardière, célèbre botaniste. Plusieurs habitats d'intérêt communautaire et une faune riche (mammifères : grand rhinolophe, genette commune ; oiseaux : loriot d'europe, martin pêcheur ; amphibiens : triton marbré, ...). Les milieux bocagers, préservés par l'élevage extensif, sont en forte régression en France du fait de l'intensification des méthodes d'élevage et de l'extension des cultures céréalières.
Statut et rôles des acteurs clés	RNR, Deux-Sèvres Nature Environnement qui est l'association gestionnaire du site, la région Nouvelle-Aquitaine, les 2 agriculteurs pâturant du site, la SCI de la famille de René Verriet de Litardière, l'agence de l'eau Loire-Bretagne car la RNR est en tête de bassin versant.
Exemple interactions entre le contexte et les enjeux	Territoire uniquement agricole qui se désertifie. La présence sur la même commune, de l'abbaye des Antonins, de l'histoire botanique du site avec René Verriet de Litardière et de la RNR permet une certaine attractivité touristique pendant les mois d'été. Le site permet d'assurer l'autonomie fourragère des deux exploitations par la présence de fourrage tardif. De plus, le « label » RNR permet de valoriser encore plus la viande de Parthenaise, dont les prix sont plus stables et plus hauts que pour de nombreuses autres races. La RNR, située en tête de bassin versant, comporte de nombreuses sources et points d'eau qui permettent d'assurer l'alimentation en eau du bétail. La filtration par les prairies et les haies assure la qualité de l'eau en aval.
Etapes du projet et logique des décisions prises	
Grandes étapes du projet	Identification d'un secteur de bocage en très bon état sur le territoire. Contact avec les propriétaires. Mise en œuvre d'inventaires habitats, flore et faune. Création de la RNR. Restauration de prairies méso et hygrophiles en cours de fermeture par réouverture (support de chantiers écoles pour les apprenants du lycée). Plan d'entretien des haies. Recherche et formation d'agriculteurs intéressés par le pâturage extensif de mai à novembre. Communication et valorisation via des médias (films, articles...)
Analyse des principales décisions prises au cours du processus	Pourquoi travailler sur la restauration / réhabilitation des prairies méso et hygrophiles ? Comment les propriétaires ont-ils été identifiés ? Comment ont-ils réagi à la proposition création de la RNR ? Quels intérêts avaient-ils à accepter ? Comment se font les interventions sur les prairies, les haies et les arbres têtards ? Comment valoriser ce projet auprès des propriétaires, des agriculteurs et du grand public ? ...
Objectifs pédagogiques spécifiques de l'étude de ce projet d'aménagement :	
<ul style="list-style-type: none"> - Comprendre les éléments de contexte qui ont permis le classement en RNR - Identifier des enjeux sociaux et historiques (liée à l'ordre monastique des Antonins et à la famille de René Verriet de Litardière, botaniste célèbre), écologiques (patrimoine naturel rare et menacé, d'intérêt communautaire) et économiques (attractivité touristique, intérêts agronomiques pour les agriculteurs) du projet - Connaître et comprendre les modalités de gestion des espaces naturels (génie écologique, restauration d'un habitat grâce à des travaux, entretien grâce au pâturage) - Identifier des modes de gestion en agro écologie (utilisation et valorisation des milieux semi-naturels : stratégie gagnant/gagnant : la biodiversité est conservée / l'agriculteur gagne en autonomie alimentaire) - Connaître et comprendre la gestion de la ressource en eau et le rôle des zones humides 	

Liens avec le module S3 « Technologie » : emboîtement des échelles.

Les opérations nécessaires à la mise en œuvre de ce projet peuvent constituer des supports de mise en activité et/ou d'étude dans le cadre du module S3 « technologie ». A l'échelle d'une parcelle prairiale et des haies l'entourant : réalisation d'un diagnostic écologique, détermination des enjeux et des objectifs de gestion, détermination des actions à mener (exemple : bucheronnage, débroussaillage, élagage, mise en pâture...), évaluation et suivi des actions menées. L'analyse de la logique et des déterminants des choix à réaliser pour chaque opération (par exemple pour la mise en pâture) constitue un objet d'étude approprié au module S3.

Ces quelques exemples de projets montrent qu'il est possible de mettre en activité de réflexion les élèves en s'appuyant sur du concret. Confrontés aux réalités multiples de projets variés, les apprenants sont amenés à analyser des choix socio-techniques avec une approche distanciée et critique. L'implication dans ces projets ou leur étude nécessite une approche systémique et mobilise des compétences multiples qui peuvent être apportées par différents enseignants.

Les horaires affectés à l'enseignant d'agro-équipement permettent d'étudier avec un œil expert les interactions entre les équipements et les choix réalisés lors du processus d'aménagement. Une attention toute particulière sera apportée à l'impact environnemental des équipements utilisés lors des processus d'aménagement.

Les horaires affectés à l'enseignant de SESG permettent d'aborder la dimension économique des projets d'aménagement.

Activités pluridisciplinaires

Les horaires alloués à la pluridisciplinarité peuvent être répartis par les équipes entre les thématiques suivantes. L'ordre suggéré des deux thématiques vise une progressivité dans le rapport à la complexité.

THEMES	MODULES ASSOCIES
<p>Choix technique, contexte, décision :</p> <p>Il s'agit d'amener les élèves à identifier un choix dans une activité donnée, à le resituer dans un moment et un contexte et à repérer des solutions alternatives.</p>	<p>S3 C4</p>
<p>Activité ou processus techniques et enjeux sociétaux :</p> <p>Il s'agit d'amener les élèves à mettre en évidence comment les processus techniques soulèvent des questions sociétales et/ou environnementales, et inversement, comment des questions sociétales et/ou environnementales conduisent à des remises en cause, voire à des évolutions des processus techniques.</p>	<p>S1 S2 S4 C5</p>

Glossaire

Le sens donné à certains termes au sein de ce module

Le domaine de l'aménagement regroupe les 4 secteurs professionnels suivants : nature, forêt, paysage, gestion de l'eau.

Certains projets d'aménagement peuvent être liés à différents secteurs. Exemple : Projet d'aménagement d'une mare à vocation paysagère et naturaliste au sein d'une forêt périurbaine.

Projet d'aménagement

La notion de projet d'aménagement inclut différentes étapes :

Celle où l'on réfléchit à ce que l'on va entreprendre en réponse à une commande liée à une problématique particulière

Celle où l'on projette ce que l'on va faire

Celle où on réalise le projet

Celle où on évalue la conduite et la réalisation du projet

Opération d'aménagement

L'opération d'aménagement est incluse dans un projet d'aménagement.

C'est une suite d'actions réalisées dans le but d'obtenir un résultat.

L'opération est réalisée, observable, elle concerne une problématique d'aménagement.

Elle mobilise différentes compétences pour sa réalisation.

Action d'aménagement

Elle est incluse dans une opération d'aménagement dont elle est le niveau élémentaire de réalisation. Elle concerne un savoir-faire particulier, souvent une compétence précise.

Exemples d'imbrication des niveaux d'intervention :

Projet d'aménagement d'une forêt, opération de régénération d'une parcelle, action de plantation.

Projet de réhabilitation d'un parc paysager, opération de mise en place des infrastructures de circulation, action de pose de pavés.

Projet de réhabilitation d'un cours d'eau, opération de maintien des berges, action de réalisation de fascines.

Projet de protection d'une zone naturelle, opération d'établissement d'un état des lieux, action d'inventaire des odonates.

Démarche d'aménagement

On considère que quel que soit le secteur, il existe une démarche de projet qui fédère le domaine de l'aménagement. On entend par « démarche », l'enchaînement d'étapes à réaliser pour mener à bien un projet. Cela inclut la manière de penser, la manière d'agir, la manière de concerter, de négocier et donc de conduire un projet.

Ainsi dans projet d'aménagement on considère que l'on est amené à suivre une démarche (un chemin) qui nous amène à nous questionner sur les points suivants : Quel est le contexte dans lequel s'inscrit le projet ? Quels sont les principaux acteurs ? Quels sont les enjeux et/ou les problématiques qui motivent l'action ? Quelle est la commande ? Quelles sont les différentes solutions possibles en réponse à ces enjeux ou problématiques ? Quelle solution apparaît la mieux adaptée ? Quels sont les moyens à mettre en œuvre ? Comment agir pour mettre en œuvre la solution retenue ? Comment évaluer la réussite du projet ?

Processus d'aménagement

Terme utilisé dans différents domaines technologiques dans le sens d'une suite ordonnée d'opérations aboutissant à un résultat.

Le processus d'aménagement peut être considéré comme étant une suite logique et ordonnée d'observations, d'inventaires, d'analyses, de décisions et d'opérations qui constituent autant d'étapes d'un cheminement vers un but. À chaque projet d'aménagement correspond un processus particulier qui s'adapte au contexte spécifique. La notion de processus peut s'adapter à l'échelle de l'opération ou du projet.

Choix socio-techniques

Au cours d'un processus d'aménagement, les choix réalisés dépendent de critères techniques mais aussi de nombreux autres facteurs : la demande sociale, les décisions politiques, les réglementations, les possibilités de financement, les jeux d'acteurs

Territoire

Le territoire « est un espace doté de propriétés naturelles résultant de l'aménagement de l'espace par les sociétés (dimension matérielle). Il est également caractérisé par son histoire et son patrimoine ainsi que par les représentations et les perceptions des groupes sociaux (dimension idéale). Enfin, le territoire est défini comme une entité dotée d'une organisation de ses acteurs sociaux, politiques et institutionnels (dimension organisationnelle). Il est le lieu de dynamiques de développement territorial, au sens de la capacité des acteurs à maîtriser les processus qui les concernent ». ¹

Références documentaires ou bibliographiques pour ce module

Les références les plus pertinentes pour ce module sont celles qui sont produites à l'occasion, ou en rapport, avec des projets d'aménagement conduits sur le territoire local.

La consultation des manuels Educagri Editions édités spécifiquement pour ce baccalauréat technologique permet de bien intégrer l'esprit de cette formation et fournit de nombreux exemples ainsi qu'une quantité importante de références bibliographiques.

- Collectif, 2008, mise à jour 2012, Initiation aux métiers de l'aménagement, Educagri Editions.
- Collectif, 2008, Les pratiques de l'aménagement, Educagri Editions.

Pour des références bibliographiques plus ciblées et plus techniques concernant les différents secteurs de l'aménagement, il est possible de se référer aux ouvrages suivants :

- Collectif, 2009, Se former aux métiers du paysage, de la forêt et de la nature, Educagri Editions.
- Collectif, 2009, La forêt pour métier, Educagri Editions.
- Collectif, 2010, La nature pour métier, Educagri Editions.
- Collectif, 2011, Le paysage en chantiers, Educagri Editions.

¹ Laurence Amblard et al., « L'action collective dans les territoires. Questions structurantes et fronts de recherche », Géographie, économie, société 2018/2 (Vol. 20), p. 227-246.